

Divisions—Suite.

qu'amendées par un Acte de la présente session, s'appliqueront à toute action prise en vertu de la présente clause.

5. La compensation adjugée tiendra lieu de la dite entreprise, propriétés, droits et franchises; et toute réclamation ou charge sur la dite entreprise, propriétés, droits et franchises deviendra, en tant que Sa Majesté est concernée, une réclamation sur les deniers payés comme compensation, ou sur un montant proportionnel d'iceux et elle sera nulle en ce qui concerne Sa Majesté, et l'entreprise, propriétés, droits et franchises conférés à Sa Majesté en vertu des dispositions de la présente clause; rejeté par 49 contre 38, 6639.

Amendement de Sir Charles Hibbert Tupper à la motion-Fielding pour comité des subsides, relativement à la demande de John Steinhoff d'un certificat de nationalité canadienne pour le steamer américain "John C. Barr," et concluant en ces termes :

"Que cette Chambre est d'avis que la conduite de MM. D. W. Davis et F. C. Wade, qui étaient au temps susdit et sont maintenant au service du gouvernement, ou que la part qu'ils ont prise à l'admission à l'enregistrement britannique du dit navire des Etats-Unis et à l'estimation trop basse du dit vapeur, pour les fins de la douane, exigeait une enquête prompte et minutieuse faite sous serment.

"Que cette Chambre est en outre d'avis que l'application, par le gouvernement, des lois relatives à la marine marchande et à la perception des douanes a été relâchée et inefficace en ce qui concerne l'affaire susmentionnée, et mérite d'être censurée;" rejeté par 43 contre 22, 6714.

Amendement de sir Charles Hibbert Tupper à la motion Fielding pour comité des subsides, relativement à l'affermage d'un lot riverain, dans le Yukon, à MM. Morrison et McDonald, et concluant en ces termes : "Qu'il n'est point dans l'intérêt public que des fonctionnaires, ayant l'autorité d'aliéner quelque partie du domaine public, aient la permission d'accepter ou de recevoir des honoraires, ainsi que d'être ou de demeurer à l'emploi de personnes qui demandent qu'on leur accorde ou affirme ce domaine public.

"Que, dans l'intérêt du public et du service public, la question de l'affermage du lot riverain et de la part qu'y a prise M. F. C. Wade, ainsi que de ses relations avec les heureux soumissionnaires, MM. Morrison et McDonald, devrait être soumise à une enquête minutieuse, prompte et complète, où les témoins seraient entendus sous serment;" rejeté par 51 contre 26, 7205.

Amendement de M. Davin à la motion Fielding pour comité des subsides, relativement à des concessions forestières à T. A. Burrows, et concluant en ces termes : "Qu'en accordant un permis à Théodore A. Burrows, aux termes du dit article 17, les prescriptions de cet article ont été violées; qu'il ne pouvait être considéré comme ayant droit à un permis aux termes de cet article, qu'en jouant sur les mots; qu'il n'a jamais rempli les conditions exigées par cet article ;

"Que les faits ci-dessus cités indiquent que l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, a agi avec partialité envers Théodore A. Burrows, son beau-frère, et qu'ils

Divisions—Suite.

sont de nature à nécessiter une enquête immédiate;" —rejeté par 72 contre 37, 7313.

Amendement de M. Borden (Halifax) à la motion-Fielding pour comité des subsides, afin d'étendre les pouvoirs de la commission d'enquête concernant les fraudes électorales, privilèges des témoins, déterminer l'ordre de l'enquête, etc., rejeté par 50 contre 32, 7519.

Sous-amendement de M. McNeill, à l'amendement de sir Wilfrid Laurier sur la motion de M. Monk, demandant la formation d'un comité spécial de la Chambre afin de faire une enquête complète sur les transactions relatives à l'achat, etc., de rations d'urgence pour les soldats canadiens en service actif dans le Sud-africain; rejeté par 46 contre 30, 7601.

Amendement de sir Wilfrid Laurier à la motion de M. Monk, demandant la formation d'un comité spécial de la Chambre afin de faire une enquête complète sur les transactions relatives à l'achat, etc., de rations d'urgence pour les soldats canadiens en service actif dans le Sud-africain; adopté par 47 contre 30, 7602.

Amendement de M. Gillies à la m.-Fielding pour comité des subsides relativement aux accusations de partiannerie politique portées contre M. H. A. Lemieux, un officier des douanes de Sa Majesté, et concluant en ces termes : "Que loin de s'enquérir des accusations et de punir le coupable, le ministre a maintenu le dit H. A. Lemieux dans son emploi de sous-inspecteur de douanes et a considérablement augmenté son salaire.

"Que cette manière d'agir du gouvernement tend à dégrader le service public et à porter la démoralisation et la corruption dans l'administration des affaires publiques;" rejeté par 34 contre 21, 7632.

Amendement de sir Charles Hibbert Tupper à la m.-Fielding pour comité des subsides, relativement à certaines transactions entre M. Alexander McDonald, le major Walsh et M. F. C. Wade, touchant certains droits régaliens au Yukon, et concluant en ces termes : "Que cette Chambre est d'avis que le compte de Alexander McDonald au sujet des droits régaliens qu'il doit au gouvernement du Canada devrait être examiné par une personne indépendante, et qu'une enquête prompte, entière et minutieuse, sous serment, devrait être faite sur tous les faits et circonstances se rattachant à l'indulgence dont on a fait preuve à son égard et sur la part prise par le major Walsh et M. F. C. Wade ou autres officiers du gouvernement en cette affaire," rejeté par 63 contre 33, 7761.

Amendement de Sir Charles Tupper à la motion Fielding pour comité des subsides, demandant qu'il soit créé dans le territoire du Yukon un conseil consultatif, composé de membres dont quelques-uns élus par le peuple, et les autres nommés par la Couronne, et que ce même territoire soit représenté dans le parlement du Canada; rejeté par 72 contre 46, 7822.

Amendement de M. Clancy à la motion Fielding pour comité des subsides, demandant l'abolition, pour le présent, du droit d'accise sur le tabac cultivé au Canada, afin d'encourager plus largement la production et la fabrication du tabac canadien; rejeté par 68 contre 38, 7955.